



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DANVILLE TENUE LE LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018, À 19 H 00, DANS LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 150, RUE WATER, À DANVILLE

---

## RÉSOLUTION NUMÉRO 513-2018

### Communautés Bleues – Précision à la résolution 498-2018

CONSIDÉRANT QUE le 3 décembre 2018, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 498-2018 reconnaissant l'importance du droit à l'eau et aux services d'assainissement pour tous les citoyens du Canada;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution demandait également aux gouvernements provinciaux et fédéraux d'enchâsser ce droit dans leurs lois respectives;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville s'engageait également à faire des efforts pour réduire l'utilisation des bouteilles d'eau en plastique dans ses bâtisses et lors d'activités de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE pour devenir une communauté bleue, d'autres engagements sont requis;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Danville de devenir une communauté bleue;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne;  
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,  
IL EST RÉSOLU

DE PRÉCISER la résolution numéro 498-2018 en y ajoutant :

QUE la Ville de Danville s'engage à ne pas vendre de bouteilles d'eau dans des contenants en plastiques dans ses édifices et/ou lors de ses événements;

Que la Ville de Danville s'engage à ne pas privatiser ses installations d'eau potable et d'assainissement des eaux.

ADOPTÉE.

Signé à Danville, le 19 décembre 2018

M<sup>e</sup> Josée Vendette, directrice générale,  
secrétaire-trésorière et greffière par intérim  
M.A.P. Gestion municipale